

ESTUAIRE	OBSER- VATION	HABITAT	ÉNERGIE	TOURISME	DURABILITÉ
ÉCONOMIE	ANIMATION	CONSEIL	TRANSPORT	GATEWAY	CARTO- GRAPHIE
AMÉNA- GEMENT	PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL <small>Approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 10 février 2014</small>				SCoT
MOBILITÉ	ESPACE	CULTURE	PROJETS	WEAST- FLOWS	INDUSTRIE
SIG	2014	VALLÉE	ÉCOLOGIE	PLU	DÉMO- GRAPHIE
COMMERCE	SEINE				

ÉDITO

En 2013, le Conseil d'Administration a centré l'action de l'Agence sur une « stratégie de petits pas », consistant à avancer au mieux malgré les incertitudes qui étaient liées d'une part à la crise économique et d'autre part à une difficulté de connaître l'action de l'État sur la Vallée de la Seine et sur les politiques portuaires et industrielles. Enfin, 2013 a été la dernière année des mandats locaux et a donc été plus concernée par l'aboutissement d'actions que par le lancement de nouvelles qui, par nature, vont concerner la mandature suivante.

Même si les résultats de 2013 sont difficilement analysables à chaud, on peut cependant esquisser un premier bilan :

- l'aboutissement du schéma de Mobilité 21 plutôt favorable à la Ligne Nouvelle Paris-Normandie et à la ligne fret Serqueux-Gisors ;
- la nomination d'un délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine qui devra remettre au printemps la feuille de route de la Vallée ;
- la décision de l'État de mettre en œuvre un contrat de plan entre l'État et les deux régions normandes et la région Île-de-France (CPIER) pour la période 2014-2020 ;
- les effets de la création d'HAROPA s'accompagnent d'ores et déjà de succès, preuve que la conjugaison des ports des hinterlands était la bonne orientation ;
- l'avancée de la géographie des flux que l'Agence aborde à travers le projet européen Weastflows et la parution de l'*Atlas des infrastructures de transports du Nord-Ouest européen* ;
- la publication en octobre 2013 de la nouvelle carte des corridors RTE-T qui, intègre dorénavant le corridor Le Havre Paris comme branche principale du « corridor Atlantique ». Cette inscription vaut accès aux fonds européens pour aménager et consolider ces corridors ;
- les réflexions portant sur l'écologie industrielle et les transitions énergétiques ont particulièrement avancé en 2013, pour lancer dès 2014 des actions partagées d'envergure entre les industries et les territoires ;
- le revers non mérité subi par le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, mais qui ne semble pas, au contraire, diminuer les déterminations des élus à le construire.

Ces quelques exemples montrent que malgré un manque flagrant d'éclaircissements, des avancées séparées, restant à coordonner, ont pu se réaliser, preuve que la tonicité et la fertilité de nos territoires sont au rendez-vous.

L'année 2014 est particulière à de nombreux titres :

- C'est l'année des élections des instances communales et communautaires, qui vont déterminer fortement les 6 années à venir ;
- c'est l'année de l'établissement des contrats 2014-2020, tant pour les financements européens (POR) que pour les Contrats de Plan État Région (CPER) et, c'est la nouveauté, du Contrat de Plan État Inter Région Île-de-France, Haute et Basse-Normandie (CPIER) ;
- c'est aussi l'établissement des contrats d'agglomération, de pays et des contrats de ville ;
- c'est l'année d'une politique nouvelle de l'État aujourd'hui annoncée et restant à clarifier ;
- c'est l'année de la préparation des 6 prochaines années, mandats municipaux et contrats de toute nature, qui, en toute hypothèse, devront connaître la sortie de crise et surtout les bases des nouveaux équilibres. Il est certain que la prime sera donnée aux territoires dynamiques et solidaires, grand objectif pour la CODAH, l'Estuaire et la Vallée de la Seine, dont les acteurs devront d'urgence construire une forte attractivité et une visibilité internationale.

Notre programme de travail a été conçu dans ce sens, avec à la fois des anticipations et des préparations aux rendez-vous du début des mandats, ainsi qu'une assistance à la formalisation des nouveaux contrats inscrits au calendrier.

Les observatoires vont permettre de livrer aux élus, en début de mandat, les données dont ils pourront avoir besoin. Les travaux de planification vont s'accélérer, de même que les projets de territoire et de secteurs urbains. Enfin, la prospective devra clarifier les impératifs du développement de nos territoires.



Antoine Rufenacht
Président de l'Agence d'urbanisme
de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

*Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme
de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine*

Lundi 10 février 2014 – 10 heures 00

Résolutions proposées au vote des administrateurs

DEUXIEME RESOLUTION

VU : le document « Programme de Travail Partenarial 2014 » préparé par le Directeur, sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration,

VU : le débat et les remarques formulées sur ce programme par les Administrateurs,

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 10 février 2014,

- adopte le Programme de Travail Partenarial 2014.*

Fait à : Le Havre, le 11 février 2014
Pour l'AURH : le Président du Conseil d'Administration,



**Antoine RUFENACHT,
Président de l'AURH**

Sommaire

AXE 1 - Observer le territoire pour nourrir les prises de décision et mesurer les impacts des réalisations p. 3

- ▶ Économie
- ▶ Habitat
- ▶ Mobilités
- ▶ Socio-démographie
- ▶ Territoires

AXE 2 - Préparer et animer les projets de territoire et leurs réalisations p. 7

- ▶ Contrats et plans
- ▶ Politique de l'habitat
- ▶ Projets urbains
- ▶ Paysages et cadre de vie
- ▶ Agriculture
- ▶ Études commerce
- ▶ Travaux exploratoires

AXE 3 - Organiser la planification territoriale p. 13

- ▶ Schéma de cohérence territoriale et plans locaux d'urbanisme
- ▶ Programme local de l'habitat
- ▶ Mise en œuvre du plan de déplacements urbains

AXE 4 - Questionner l'avenir : la prospective p. 17

- ▶ Place havraise et pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire
- ▶ Estuaire de la Seine
- ▶ Vallée de la Seine
- ▶ Europe

Une équipe et des expertises au service du territoire p. 22

L'observation du territoire se situe à la fois en amont et à l'intersection des différents dossiers gérés par l'AURH.

Les observatoires constituent un outil de veille et alimentent en transversal tant les études que la prospective menées par l'Agence.

Ils alimentent également la communication en direction des adhérents de l'Agence par la publication de documents thématiques synthétiques présentant des portraits du territoire.

En 2014, les observatoires de l'Agence aborderont les domaines de l'économie, de l'habitat, des mobilités, de la socio-démographie et des territoires.

AXE 1

OBSERVER LE TERRITOIRE POUR NOURRIR LES PRISES DE DÉCISION ET MESURER LES IMPACTS DES RÉALISATIONS

► ÉCONOMIE

1 - Observatoire de la conjoncture

L'observatoire de la conjoncture permet de suivre l'économie locale et la dynamique du territoire. Baromètre économique, cet outil repose sur une série d'indicateurs clés renseignés régulièrement et comparés à d'autres territoires. Parmi les grandes rubriques de cet observatoire : trafics portuaires et routiers, chômage-emploi-intérim, création et défaillance d'entreprises, marché du logement, finances locales...
2 publications et 2 réunions de restitution sont prévues en 2014.

Partenaires : Banque de France, CCI Le Havre, CODAH, Grand Port Maritime du Havre, Le Havre Développement, Ville du Havre
Pilotes : Juliette Duszyński / Marie-Hélène Cousin
Programme mutualisé d'activité

2 - Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit une mesure et une analyse des marchés d'entrepôts, de bâtiments-ateliers et de bureaux sur la place havraise (CODAH et Caux Estuaire). Il s'appuie directement sur les données des commercialisateurs (agents et promoteurs immobiliers).

Son bilan annuel permet de suivre les flux de constructions, de commercialisations (locations et ventes) et de disponibilités, pour les trois catégories de locaux, sur des secteurs géographiques définis (zone industrialo-portuaire, centre-ville du Havre...).

Cet observatoire fait partie du Réseau National des Observatoires de l'Immobilier d'Entreprise, labellisé IMMOSTAT.

Partenaires : Caux Estuaire, CODAH, Ville du Havre, CCI Le Havre, DREAL Haute-Normandie, GPMH, Le Havre Développement, SHEMA, agents immobiliers et promoteurs immobiliers
Pilote : Juliette Duszyński
Programme mutualisé d'activité

3 - Cluster Maritime et Portuaire (localisation des établissements et des emplois)

L'AURH est partenaire historique de l'observatoire des activités maritimes et portuaires aux côtés du Grand Port Maritime du Havre (pilote) et de l'INSEE Haute-Normandie. En 2013, 2 analyses sur

le complexe industrialo-portuaire ont été publiées (Aval n°132 - 32 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire du Havre ; Aval n°138 - Portrait du complexe industrialo-portuaire du Havre au travers de l'analyse de ses 32 000 emplois).

En 2014, l'AURH complétera ces analyses par son expertise géomatique et géographique qui permettra de :

- localiser les établissements liés directement au port du Havre sur l'ensemble de la zone d'emploi du Havre (cluster maritime et portuaire),
- localiser les établissements de la zone industrialo-portuaire (cluster industries et services),
- aboutir à une analyse spatiale sur la localisation des emplois industrialo-portuaires.

Partenaires : GPMH, INSEE Haute-Normandie
Pilotes : Juliette Duszyński / Jean-François Mary
Programme mutualisé d'activité

4 - Observatoire des zones d'activités

À la demande de la CODAH, l'AURH construira en 2014 un observatoire des zones d'activités pour disposer d'un état du foncier disponible (y compris en renouvellement urbain) dans les zones d'activités de l'agglomération havraise et plus largement dans le territoire du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire.

Cet observatoire se mettra en cohérence avec :

- l'observatoire de l'immobilier d'entreprise (cf. action 2),
- l'observatoire des évolutions de l'espace (cf. action 15),
- les démarches et groupes de travail des CCI normandes et de la DDTM sur la qualification du foncier économique et le suivi de la consommation foncière.

Cet observatoire des zones d'activités permettra d'évaluer les besoins des entreprises et d'orienter la politique foncière du territoire.

Il intégrera la valorisation des parcs et zones d'activités.

Enfin, l'outil pourra être amené à se développer sur la connaissance des fonctionnalités et du contenu des zones d'activités (entreprises implantées, offre de services, dessertes...) afin d'offrir une connaissance fine du tissu économique du territoire.

Partenaires : CODAH, Caux Estuaire, CCI Le Havre, GPMH, Le Havre Développement, SHEMA, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE
Pilotes : Jessy Oukoloff / Juliette Duszyński
Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

5 - Système d'information sur les entreprises

En partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Havre, l'AURH assure une source d'information unique sur les établissements via un extranet cartographique, et en particulier les commerces et les services à la personne.

En 2014, l'AURH étendra la base de données à l'ensemble du territoire de l'Estuaire de la Seine en lien avec le projet toile industrielle (cf action 63) et l'accompagnement du projet économique de territoire des CCI de l'Estuaire (cf action 62).

Partenaire : CCI Le Havre, collectivités...

Pilote : Jean-François Mary

Programme mutualisé d'activité

► HABITAT

6 - Observatoire Habitat du territoire de l'Estuaire de la Seine

En 2014, l'AURH a le projet de mettre en place un outil d'observation de l'habitat qui couvre l'ensemble du territoire de l'Estuaire et permettre des analyses comparatives au sein de ce territoire. Cet observatoire permettra notamment de suivre, à l'échelle des pays et des intercommunalités, l'évolution des marchés du logement neuf (sur la base des données des DREAL de Haute et Basse-Normandie) et du logement d'occasion (sur la base des informations du fichier des transactions des notaires Min-not).

Partenaires : Élus des pays et des communautés de communes de l'Estuaire, DREAL, DDTM, bailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier, organismes bancaires, notaires, CIL, Établissement Public Foncier de Normandie

Pilote : Marie-Laure Lemoine

Programme mutualisé d'activité

7 - Suivi du parc social de la Ville du Havre

À la demande de la direction Habitat de la ville du Havre, l'AURH actualisera en 2014 les études de suivi du parc locatif social portant sur les indicateurs de peuplement et l'évolution de la vacance.

Les indicateurs de peuplement du parc social constituent un outil d'information et d'aide à la décision destiné aux membres de la commission d'attribution de la ville du Havre. Il se présente sous la forme d'un atlas fournissant :

- des indicateurs sur la situation socio-démographique des ménages occupants du parc HLM par secteur et leur positionnement par rapport à la moyenne d'ensemble de la ville,
- une carte, par secteur défini, de localisation des bâtiments,
- la liste des principales opérations de logements du secteur.

Le suivi de la vacance dans le parc locatif social est réalisé sur la base du fichier des compteurs d'eau inactifs fourni par la CODAH. Il permet, à l'échelle des groupes et par quartier de mesurer annuellement l'évolution du nombre de logements inoccupés en fonction de leur durée d'inoccupation (moins de 3 mois et plus de 3 mois).

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : Marie-Laure Lemoine

Programme mutualisé d'activité

► MOBILITÉS

8 - CODAH : observatoire du Plan de Déplacements Urbains

Lancée fin 2008, la révision du PDU a été approuvée en mars 2013.

Le PDU révisé est décliné à travers huit orientations prenant en compte les nouveaux enjeux de la politique de déplacements sur le territoire de l'agglomération havraise.

La publication annuelle de l'observatoire du PDU avait été stoppée durant la révision du dispositif. Elle reprendra en 2014 avec pour principe le suivi d'indicateurs variés, organisés selon les 8 orientations définies dans le PDU révisé.

Partenaire : CODAH

Pilote : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

9 - CODAH : observatoire des effets du tramway

Un premier numéro de l'observatoire des effets du tramway avait permis, en 2010, de réaliser une description de l'aire d'influence qui devait être plus particulièrement impactée par l'arrivée du tramway. Cet état des lieux présentait la situation préalablement aux premiers travaux et identifiait :

- les effets socio-économiques,
- les dynamiques urbaines,
- les conséquences sur la qualité de vie,
- les impacts sur les pratiques de déplacements.

Au cours de l'année 2014, plusieurs publications thématiques paraîtront. Elles s'intéresseront à la période au plus fort des travaux du tramway (2011-2012) avec pour objet d'estimer d'éventuels phénomènes d'anticipation relatifs à son arrivée.

Les suites de l'observatoire analyseront les retombées et évalueront si les effets du tramway répondent aux attentes.

Partenaire : CODAH

Pilote : Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

10 - Observatoire des mobilités dans l'Estuaire

Alimenté par les réflexions issues du Groupe Mobilité de l'Estuaire, cet observatoire a pour objectif d'offrir un panorama sur les déplacements voyageurs (quotidiens, loisirs) à l'échelle du territoire de l'Estuaire : migrations domicile-travail, offre en transports en commun et intermodalité, information et communication sur l'offre, open data, parcours touristiques, véloroutes et sentiers de randonnée, projets axe Seine, benchmark...

Partenaires : régions Haute et Basse-Normandie, départements Calvados, Eure et Seine-Maritime, 5 pays de l'Estuaire

Pilotes : Thierry Lochard / Sophie Capitaine

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

► SOCIO-DÉMOGRAPHIE

11 - Observatoire des problématiques locales de santé publique

L'AURH intègre la dimension sanitaire et sociale dans ses observatoires en lien avec l'hôpital de référence de l'Estuaire (Groupe Hospitalier du Havre). Pour 2014, les travaux prendront 2 directions :

- suite à la 2^{ème} publication du rapport d'activité du référent social du GHH, l'AURH présentera le tableau de bord des problèmes sociaux aux élus et techniciens des collectivités du territoire,
- l'observatoire de santé intégrera l'offre de soins et la démographie des professionnels de santé.

Partenaires : CODAH, Groupe Hospitalier du Havre

Pilotes : Jean-François Mary / Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

12 - Observatoire social du centre ancien

L'observatoire social du centre ancien a été mis en place en 2012 par l'AURH suite à l'intégration du centre ancien au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) de la ville du Havre et à la mise en place de différentes actions permettant de requalifier les quartiers : habitat, aménagement des espaces publics et des équipements, interventions sur le plan social.

L'observatoire mesure, tous les 2 ans, les effets de ces différentes actions et l'évolution du centre ancien. Il se présente sous la forme d'une série d'indicateurs portant sur les thématiques de l'habitat, de la démographie, des activités et des équipements.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Programme mutualisé d'activité

13 - Diagnostic social sur les quartiers du centre-ville du Havre à proximité des bassins historiques et du quai Southampton

Dans le cadre du dossier « bassins historiques du Havre », la ville du Havre souhaite lancer un diagnostic social sur le territoire des quartiers situés à proximité de ces bassins, afin de préparer la concertation qui devrait être lancée fin 2014.

L'AURH collaborera à ce diagnostic, notamment par la mise à jour de statistiques sociales.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : Marie-Hélène Cousin

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

14 - Observatoire de la vie associative

Dans le cadre de sa Mission Vie Associative, la ville du Havre souhaite mettre en place un observatoire partagé qui lui permettra, grâce à une meilleure connaissance du tissu associatif local, d'orienter de façon plus pertinente l'action de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets et des associations.

L'AURH, du fait de ses compétences en matière d'observation et de traitements statistiques, assistera la ville du Havre dans cette mission.

Partenaire : Ville du Havre

Pilotes : Marie-Hélène Cousin / Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

► TERRITOIRES

15 - Observatoire des évolutions de l'espace - volet consommation foncière

Ce nouvel observatoire produira des indicateurs chiffrés et des analyses croisées sur les dynamiques spatiales de construction et de déconstruction des territoires (urbains, agricoles, naturels et forestiers) et sur les effets induits par ces dynamiques (formes urbaines, consommation foncière, étalement urbain, etc.).

Il mettra à profit les potentialités de l'information géographique et s'appuiera plus précisément sur une série de référentiels de données dont le mode d'occupation des sols haut-normand et un référentiel d'opérations de construction.

Il a pour objectif, dans un premier temps, d'alimenter les travaux des SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire et Risle Estuaire.

L'année 2014 sera consacrée à la mise en place du référentiel des opérations de construction et à la définition d'un indicateur de consommation foncière.

Partenaires : Caux Estuaire, CODAH, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE

Pilote : Lucile Audièvre

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

16 - Veille des quartiers Sud

L'Observatoire évalue la dynamique des projets dans les quartiers Sud du Havre en suivant et en analysant un tableau de bord d'indicateurs.

L'Observatoire alimenta la réflexion du plan guide Le Havre 2030 dans son volet économique.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : Sophie Cahierre

Programme mutualisé d'activité

En appui à ses partenaires, l'AURH contribue à révéler des secteurs d'enjeux, évaluer les potentiels, construire les projets de territoire de manière partenariale et accompagner leur mise en œuvre.

Bien souvent, des étapes de contractualisation doivent être anticipées et cadrées afin de répondre à des critères permettant l'obtention de financements ou tout simplement apporter de la lisibilité dans l'action publique. L'AURH est également là pour aider, notamment les collectivités, à articuler leurs projets de développement avec des dispositifs européens, régionaux ou départementaux.

En 2014, la question du bon positionnement des territoires par rapport aux perspectives du Contrat de Plan État Région est déterminante pour faciliter l'émergence de nouveaux projets. Le travail a été engagé en ce sens dès septembre 2013.

AXE 2

PRÉPARER ET ANIMER LES PROJETS DE TERRITOIRE ET LEURS RÉALISATIONS

► CONTRATS ET PLANS

17 - CODAH - Caux Estuaire : préparer les contrats territoriaux

Par sa position dans le territoire et son approche à toutes les échelles de la vallée de la Seine, l'AURH dispose d'un socle de connaissances des projets et des dynamiques en cours.

L'Agence apporte son soutien aux collectivités pour construire des partenariats et rechercher les financements extérieurs de nature à concrétiser et à donner une plus grande résonance aux projets.

Initié en 2013, le travail mené auprès de la CODAH pour définir sa politique contractuelle avec la région Haute-Normandie (CPER) et avec les 3 régions Haute et Basse-Normandie et Île-de-France (CPIER) et l'Europe (Programme Opérationnel Régional) se prolongera au cours de l'année 2014.

*Partenaires : CODAH, Caux Estuaire
Pilotes : Thierry Lochard / Jocelyne Lemarchand /
Jessy Oukoloff / Dominique Dhervillez
Programme mutualisé d'activité*

18 - CODAH : politique de la Ville

La loi a transféré la compétence « politique de la Ville » aux agglomérations.

L'AURH accompagnera la CODAH dans l'élaboration du diagnostic du contrat de ville. Elle assistera le GIP/GPV (Groupement d'Intérêt Public / Grand Projet de Ville) pour la définition des enjeux et la finalisation du projet de contrat de ville.

*Partenaire : CODAH
Pilotes : Jocelyne Lemarchand / Marie-Hélène Cousin /
Marie-Laure Lemoine
Programme mutualisé d'activité*

► POLITIQUE DE L'HABITAT

19 - CODAH : diagnostic de précarité énergétique (volet socio économique)

En 2013, l'AURH a réalisé pour le compte de la Mission Développement Durable de la CODAH un premier diagnostic

permettant d'identifier les territoires de l'agglomération les plus sensibles à la problématique de la précarité énergétique. Ce travail a été mené sur la base d'indicateurs de fragilité économique et sociale selon la nature du logement occupé.

En 2014, l'AURH poursuivra le travail engagé en fonction des demandes formulées par la Mission Développement Durable.

*Partenaire : CODAH
Pilote : Marie-Laure Lemoine
Programme mutualisé d'activité*

20 - CODAH : mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat

En 2014, l'AURH continuera d'apporter son appui à la direction Habitat de la CODAH dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat 2010/2015 et de l'assistance apportée par la CODAH aux communes du territoire dans l'élaboration de leurs projets en matière d'habitat.

*Partenaire : CODAH
Pilotes : Marie-Laure Lemoine / Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité*

21 - Caux Estuaire : mise en œuvre de la politique de l'habitat

Après l'approbation du PLH, l'AURH continue de soutenir Caux Estuaire dans la mise en œuvre de sa politique de l'habitat. En 2014, les dispositifs (aides directes, convention foncière avec l'EPFN, montage d'un prêt à Taux Zéro « Caux Estuaire ») seront présentés aux élus afin de remobiliser le territoire autour de projets urbains innovants.

*Partenaire : Caux Estuaire
Pilote : Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité*

► PROJETS URBAINS

22 - Ville du Havre : élaboration du Plan Stratégique Local

Le Plan Stratégique Local (PSL) vise à consolider les acquis des

quartiers qui ont bénéficié de rénovations urbaines dans le cadre de l'ANRU. Ces quartiers doivent pouvoir continuer à bénéficier de la mobilisation renouvelée des acteurs locaux à la sortie des conventions ANRU.

Le PSL permet de fixer un nouveau cap stratégique pour ces quartiers en conjuguant plusieurs échelles spatiales et temporelles, une vision prospective en lien avec les évolutions de la ville ou de l'agglomération, tout en conservant une attention soutenue sur le fonctionnement et les enjeux de développement social à court et moyen termes.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : à définir

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

23 - Ville du Havre : devenir du site Deschaseaux et du quartier Graille Soquence

Cette mission d'assistance technique, bien avancée en 2013, demande à intégrer quelques compléments (meilleure gestion des vues, accueil potentiel d'un transport par câble, précision sur le nœud intermodal proposé...). Au-delà, il s'agit de définir une stratégie opérationnelle et un planning envisageable pour le renouvellement du secteur Deschaseaux.

Partenaire : Ville du Havre

Pilote : Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

24 - Étainhus : accompagnement du projet d'aménagement du centre-bourg

À travers l'élaboration concertée d'un projet d'aménagement de bourg contemporain, l'AURH a permis aux élus d'Étainhus de révéler le potentiel de leur commune à offrir des espaces de vie attractifs et accueillir de nouveaux habitants dans les meilleures conditions.

L'Agence a su répondre aux exigences des élus d'Étainhus qui souhaitent concilier logique de gestion économe de l'espace et respect d'un cadre de vie rural apprécié. Ce travail, sur ce site à enjeux au regard du SCoT (proximité d'une gare TER), revêt un caractère expérimental et s'échelonne sur plusieurs années.

En avril 2014, une place publique sera livrée. Un premier programme d'une quarantaine de logements devrait commencer à voir le jour en fin d'année. L'AURH poursuivra son accompagnement (concertation et expertise technique) et reste sa garante du maintien de la philosophie du projet définie avec les élus auprès d'EDLS, propriétaire du foncier et opérateur, et de l'équipe de concepteurs retenue.

Partenaires : Commune d'Étainhus, Estuaire de la Seine (EDSL)

Pilote : Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

25 - Étainhus - Saint-Romain-de-Colbosc : projet de valorisation de la halte

Caux Estuaire travaille sur un schéma local de déplacement qui a fait émerger la nécessité de développer l'offre ferrée du territoire. La halte d'Étainhus est vite devenue une priorité aux yeux de la communauté de communes et a donné lieu à une étude «gare» très poussée avec un bureau d'étude spécialisé et suivi par l'ensemble des acteurs clés (Région, RFF, SNCF, Département...). Cette étude a donné une véritable assise pour développer un aménagement adapté pour la halte et ses abords et prétendre à un appui financier de la Région.

Un dossier monté par Caux Estuaire et l'AURH sera adressé en début d'année à la Région en vue d'inscrire l'amélioration de cette halte dans les priorités.

Il s'agit de mettre en œuvre un projet d'aménagement concret sur ce site en relation avec la Zone d'Activité des Bleuets et le relier efficacement avec les communes limitrophes (logique d'intermodalité).

En 2014, l'AURH va poursuivre sa mission d'accompagnement vers une dynamique d'aménagement (aide à l'élaboration de cahier des charges de consultation, suivi...).

Partenaire : Caux Estuaire

Pilote : Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

26 - Sainte-Adresse : la reconversion du site de l'ENMM

La ville de Sainte-Adresse s'est engagée dans la définition d'un projet urbain d'ampleur pour anticiper le départ de l'École Nationale de la Marine Marchande en 2015.

L'AURH a accompagné la commune dans une démarche de construction du projet en révélant les capacités d'accueil du site et le rayonnement que confère le Cap de la Hève à toute l'agglomération. L'Agence a réalisé une mission de prédéfinition du projet urbain en produisant une esquisse et en apportant un parti-pris urbain qui consacre le plateau de la Hève dans son ensemble.

Fort de cette expertise, la ville de Sainte-Adresse a souhaité que l'AURH l'accompagne dans une nouvelle phase de ce projet : une étude «d'urbanisme et de programmation» qui a démarré en fin d'année 2013.

Partenaire : Commune de Sainte-Adresse

Pilote : Jessy Oukoloff

Programme mutualisé d'activité

27 - Gonfreville-l'Orcher : AMO pour ZAC Béவில்liers - Turgauville

Dans le cadre de la révision du POS en PLU de la commune de Gonfreville-l'Orcher, deux grands espaces de projet y ont été inscrits pour le développement urbain des 15 prochaines années : les plateaux de Turgauville et de Béவில்liers. Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du PLU, l'AURH, accompagnée des services de la CODAH et de la DDTM, assiste

la commune dans la rédaction d'une note d'enjeu, préalable à la consultation de la maîtrise d'œuvre. La définition du programme et de son échéancier se baseront sur les travaux réalisés lors de l'élaboration du PLU.

*Partenaires : CODAH, DDTM
Pilote : Julien Duprat
Programme mutualisé d'activité*

► PAYSAGES ET CADRE DE VIE

28 - Ville du Havre : étude Paysages Urbains

Cette étude pluriannuelle est rythmée par une thématique principale par année. L'année 2014 se penchera sur la question des belvédères dont la ville du Havre bénéficie. Ce sujet garde en point de mire l'anniversaire 2017 dont les célébrations pourraient se servir de quelques belvédères clés connus ou inédits.

Une passerelle sera développée entre l'étude Paysages Urbains et le travail lancé par la ville du Havre sur le passage de ZPPAUP en AVAP.

*Partenaire : Ville du Havre
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité*

29 - Ville du Havre : Plan Vert

En appui aux services Espaces Verts et Environnement et Développement Durable de la ville du Havre, l'AURH aidera au renouvellement et au complément du Plan Vert. Une réflexion stratégique doit aboutir à une plus grande efficacité du patrimoine paysager de la ville et de la CODAH (parcs, jardins, cimetières, plantations d'alignement...) pour ses habitants et ses visiteurs.

Plusieurs thèmes seront privilégiés :

- le développement de la trame verte et bleue (continuités écologiques) en lien avec les travaux du SCoT LHPCE,
- l'identification des secteurs en manque d'offre d'espaces qualitatifs,
- la mise en réseau des espaces paysagers pour augmenter leur attrait et leur rayonnement par des logiques de continuités,
- une optimisation modes doux / patrimoine paysager.

*Partenaires : CODAH, Ville du Havre
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

30 - AMD AVAP (remplaçant les ZPPAUP)

Le dispositif des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) remplace les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Il a pour objectif de mieux prendre en compte le développement durable.

L'AURH se prépare à accompagner ses partenaires sur cette question d'actualité.

*Partenaire(s) : à définir
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

► AGRICULTURE

31 - CODAH : Plan Local pour l'Agriculture

Compte tenu de l'importance des enjeux autour de l'agriculture, les élus de la CODAH souhaitent se doter d'une stratégie et d'un plan d'actions cohérentes en la matière. Ce Plan Local pour l'Agriculture, dont la réalisation est confiée à la direction Développement Durable de la CODAH, aura pour objet de définir le sens à donner à l'action publique locale en matière agricole.

L'AURH s'engage sur une mission d'appui à la CODAH portant en 2014 sur :

- la réalisation d'un document de synthèse des enjeux, document pédagogique identifiant la réalité de l'agriculture locale, ses dynamiques et ses enjeux,
- l'élaboration de propositions de grandes orientations pour le Plan Local pour l'Agriculture.

Cette action se finalisera fin 2014 / début 2015 par la construction partenariale du plan d'actions.

Compte tenu du calendrier de révision du SCoT LHPCE, un processus d'optimisation du travail favorisera une bonne harmonie entre ce PLA et les orientations du nouveau SCoT en matière agricole.

*Partenaire : CODAH
Pilotes : Boris Menguy / Alix Guillemette
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

32 - Pays LHPCE : fonds d'initiative locale pour l'agriculture

Mis en œuvre depuis 2005, le Fonds d'Initiative Locale pour l'Agriculture (FILA) est issu de la volonté de la communauté de communes Caux Estuaire et de la CODAH d'apporter un soutien aux exploitants agricoles de leur territoire pour des projets répondants à leurs orientations en termes d'agriculture et d'environnement.

Les sept thématiques soutenues sont les suivantes :

- diversification des productions et valorisation des filières locales,
- développement de l'agriculture biologique,
- développement des pratiques et systèmes agricoles favorables à l'environnement,
- préservation, valorisation du paysage rural,
- adaptation des exploitations aux contraintes liées à l'urbanisation ou aux risques naturels,
- économies d'énergie sur les exploitations ou valorisation de la biomasse à des fins énergétiques,
- renforcement des relations entre agriculteurs et habitants.

L'AURH participe à l'examen des dossiers lors des avis d'attribution d'aides et assiste les membres du FILA sur les stratégies agricoles à privilégier.

Partenaire : CODAH
Pilote : Alix Guillemette
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle

► ÉTUDES COMMERCE

33 - Comportement d'achat des ménages

L'AURH travaillera, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Havre, à la mise en place d'une enquête auprès des ménages de l'aire urbaine du Havre concernant leurs comportements d'achat.

Partenaire : CCI Le Havre
Pilote : Marie-Hélène Cousin
Programme mutualisé d'activité

34 - L'aménagement commercial du territoire du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Dans le cadre de la révision du SCoT, une étude commerciale sera réalisée avec un double objectif :

- des travaux prospectifs sur la stratégie des investisseurs et le comportement des habitants-consommateurs,
- la définition d'une politique d'aménagement qui garantisse les équilibres territoriaux et qui permette une évolution du tissu commercial.

Partenaires : CCI Le Havre, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE
Pilote : Jessy Oukoloff
Convention

► TRAVAUX EXPLORATOIRES

35 - Atelier pédagogique régional de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles pour le GPMH : valoriser la découverte et la qualité de vie au sein de la ZIP

Le premier atelier (2011/2012) abordait la ZIP depuis l'échelle de la plaine alluviale jusqu'à celle de l'îlot industriel en proposant à chaque niveau de grands axes de travail pour la mise en scène paysagère de la ZIP (une trame paysagère et environnementale).

L'atelier débuté en novembre 2013 propose un approfondissement de l'atelier précédent. Il rapproche du terrain et du vécu quotidien de la ZIP en proposant des actions de mise en valeur paysagère plus proche de l'opérationnel. Il s'achèvera fin mars 2014.

Partenaires : École nationale supérieure de paysage de Versailles, GPMH
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité

36 - Atelier pédagogique régional de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles pour le SCoT LHPCE : les lisières

L'atelier pédagogique a pour objectif de définir de nouvelles interfaces plus qualitatives (également appelées lisières) sur le territoire du SCoT LHPCE. Les propositions concrètes se déclineront à partir d'un choix de sites pilotes.

Une réunion de lancement, un comité technique et un comité de pilotage se sont tenus au deuxième semestre 2013.

En 2014, l'action se poursuivra avec deux restitutions au 1^{er} trimestre. Objectif : bénéficier de propositions illustrées d'améliorations concrètes des lisières sur l'ensemble des sites pilotes. Ces améliorations, dont la résultante est une valorisation des paysages du territoire, contribuent à résoudre plusieurs types de questions : ruissellements et érosion des sols, inondations, continuités écologiques, gestion de limites qualitatives...

Partenaires : École nationale supérieure de paysage de Versailles, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité

37 - Coopération avec AgroParisTech : des systèmes agricoles innovants pour améliorer la résilience du territoire du SCoT LHPCE

L'étude, qui s'appuiera sur un stage d'un étudiant d'AgroParisTech, aura pour objectif de mieux appréhender l'enjeu de résilience de notre SCoT et de réinterroger le réel potentiel du territoire et ses choix d'avenir.

Ce travail s'intéressera à la capacité des modèles agricoles à s'adapter aux changements (climatiques, économiques...) et rendre le territoire moins sensible aux perturbations envisageables (intempéries, érosions, augmentation du coût de l'énergie...). Cette orientation oblige à élaborer avec des acteurs locaux agricoles ou non des propositions innovantes et d'en mesurer leur acceptabilité sociale, économique et environnementale.

D'un point de vue spatial, l'étude se concentrera sur les espaces périurbains qui subissent les plus fortes pressions (urbaines, d'usage...).

Partenaires : AgroParisTech, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE
Pilote : Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité

38 - Coopération avec les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Stuttgart : l'atoll de la Citadelle

Les étudiants ont travaillé en 2013 sur l'atoll de la Citadelle. Leurs travaux de projets d'urbanisme et d'architecture ont été exposés à l'ESA Paris en avril 2013. Un déplacement de techniciens du territoire a été organisé afin de bénéficier de ce travail de recherche.

Un travail complémentaire a été réalisé par d'autres élèves de Stuttgart sur ce même site de la Citadelle.

Une présentation des projets par les étudiants est prévue après mars 2013 auprès des décideurs de la place locale.

Partenaires : Académie des Beaux-Arts de Stuttgart, CODAH, GPMH, Ville du Havre

Pilote : Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

39 - Coopération Rosario (Argentine) / Le Havre : de la vallée de la Seine à l'interface ville-port havrais

Dans le cadre d'une coopération France/Argentine, l'AURH devrait accueillir deux étudiants architectes argentins de la ville de Rosario à la fin du premier trimestre 2014.

Les sujets d'études proposés concernent :

- l'échelle macro du Grand Paris Maritime du Havre pour confronter et analyser (dans une approche comparative) les enjeux de la vallée de la Seine à ceux d'un autre projet d'envergure nationale : Rosario / Buenos Aires,
- l'échelle de la ville/port pour construire de nouveaux projets urbano-portuaires dans une logique de symbiose et d'affirmation d'une métropole maritime d'envergure mondiale. Cette mission pourrait concerner le site des silos ou celui des Tréfleries (bâtiment Fouré Lagadec).

Partenaires : AIVP, Alliance française de Rosario

Pilote : Juliette Duszynski

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

40- AMO ORMES : programme de submersion marine dans l'Estuaire de la Seine (SMES)

Dans le cadre de l'ORMES et des travaux de la Commission technique d'étude et d'évaluation des surcotes marines dans l'Estuaire de la Seine (CTeeSMES), l'AURH poursuit sa participation à l'inventaire et au recensement des enjeux exposés.

Partenaires : ORMES, CODAH

Pilotes : Jean-François Mary / Jessy Oukoloff / Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

41 - Conseil de développement

Les 4 conseils de développement de l'Estuaire sont réunis en fédération. Ils ont pour rôle de présenter des préconisations de la société civile à l'attention des élus de l'Estuaire. L'AURH assure l'animation des échanges entre les CoDev de l'Estuaire.

L'AURH héberge le CoDev Le Havre Pointe de Caux Estuaire et assure la responsabilité de son fonctionnement et de son secrétariat.

En 2014, les enjeux du CoDev Le Havre Pointe de Caux Estuaire sera redéfini par les nouveaux élus communautaires.

Partenaires : CODAH, Caux Estuaire, CoDev de l'Estuaire

Pilote : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

► QUELQUES AUTRES MISSIONS MENÉES AVEC NOS PARTENAIRES

Communes de la CODAH

Octeville-sur-Mer

- > Étude de prédéfiniion pour l'aménagement des zones à urbaniser
- > Projet urbain du centre-ville

Harfleur

- > AMO sur le projet urbain de « La Pêcherie »
- > Mission d'accompagnement pour le camping des Vallées

Fontaine-la-Mallet

- > AMO pour le projet urbain 2 zones à urbaniser

CODAH

- > Centre de Congrès des Docks et franchissement du bassin Vatine
- > Zone d'activité des Jonquilles à Gainneville
- > Zone d'activité du Pressoir
- > Zone d'activité des Courtines
- > Projets urbains dans le cadre du groupe AURH DDTM CODAH
- > Mise en œuvre de l'espace-test agricole
- > Positionnement du nouveau centre de recyclage CODAH Est

Caux Estuaire

- > Suivi du Parc Éconormandie
- > Suivi du Plan Local de Déplacement et Schéma Directeur modes doux

Ville du Havre

- > Accompagnement projet grands bassins
- > Accompagnement Southampton

Lintercom et ville de Lisieux

- > Suivi de l'étude EPF de Normandie sur la reconquête des friches urbaines (centre-ville de Lisieux)
- > Accompagnement de la ville de Lisieux pour la définition de son Plan Guide de centre-ville
- > Animation du partenariat entre Lintercom et l'École d'Architecture de Rouen

Grand Port Maritime du Havre

Mission avant-port

- > Accompagnement à l'émergence de schémas directeurs
- > Assistance sur l'interface ville-port

Département Planification et Environnement

- > Assistance planification

Autres partenaires institutionnels (CCI, LHD, PNRBSN) et services de l'État (DDTM, DREAL)

- > Participation au séminaire de prospective vallée de la Seine de la DREAL Haute-Normandie
- > Mission avec l'École de Management de Rouen
- > Participation à l'étude menée par la DDTM 76 sur l'analyse de la part du foncier économique dans le phénomène d'étalement urbain
- > Participation au groupe de travail initié par la CCI de Normandie sur la définition d'un cadre d'analyse commun pour la mesure de la consommation foncière
- > Participation aux côtés de LSN aux travaux de l'Observatoire des Capacités d'Accueil logistique
- > Participation aux activités du pôle géomatique normand

La planification est l'outil des territoires pour organiser leur gestion à court, moyen et long terme. Après études et réflexions prospectives, elle permet de définir les objectifs à atteindre, les moyens nécessaires à leur réalisation et la programmation des actions correspondantes.

L'AURH accompagne les collectivités pour fixer les cadres stratégiques d'aménagement et révéler les secteurs porteurs d'enjeux. Elle apporte une assistance de la phase d'élaboration à la phase de mise en œuvre, tant pour les documents de planification que pour les projets urbains de tailles diverses.

Grâce à son implication sur le territoire de l'Estuaire de la Seine, l'AURH assure une cohérence entre les différents documents de planification ou de programmation et favorise la transversalité des politiques publiques.

AXE 3

ORGANISER LA PLANIFICATION TERRITORIALE

► SCHEMAS DE COHERENCE TERRITORIALE ET PLANS LOCAUX D'URBANISME

42 - Révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Le SCoT LHPCE sera révisé avec pour objectifs :

- d'annoncer les ambitions de la métropole maritime internationale,
- d'afficher un projet renouvelé pour le territoire et son prolongement que constitue la vallée de la Seine.

En effet, le SCoT actuel, s'il n'entrave pas la mise en place d'un certain nombre de projets, ne reflète pas le niveau d'ambition et ne porte pas les enjeux du projet Axe Seine.

En 2014, l'AURH proposera aux élus une phase de démarrage des travaux avec une présentation du document en vigueur dans les conseils communautaires et les conseils municipaux renouvelés.

À l'automne, la phase de construction du document débutera à travers des ateliers thématiques, des conférences et de sorties sur le terrain. Cette phase apportera les éléments nécessaires à la construction du projet de territoire (PADD) qui sera bâtie jusqu'au milieu de l'année 2015. Ce travail se fera en partenariat étroit avec les collectivités, les personnes publiques associées et les chambres consulaires.

Des études techniques seront menées dès le début de l'année 2014 pour alimenter la connaissance des élus avec, en particulier :

- la construction d'un observatoire foncier (cf. action 15),
- une étude économique portant sur le recyclage foncier et espaces de développement,
- un plan d'orientations stratégiques pour le développement commercial du territoire.

Partenaire : Syndicat Mixte du SCoT LHPCE

Pilote : Jessy Oukoloff

Convention

43 - Animation du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

L'AURH poursuit sa mission de mise en œuvre du SCoT approuvé en février 2012. Son animation est plurielle, elle tient tout autant en des réunions techniques de travail (présence autour des communes élaborant un PLU, assistance aux communes et aux EPCI pour des projets d'aménagement) qu'en des présentations du SCoT aux partenaires (techniciens de l'aménagement,

professionnels de l'architecture, de l'aménagement, de l'immobilier).

En octobre 2011, les élus du SCoT se sont engagés dans une charte qu'ils souhaitent dynamique et assortie d'une démarche d'animation pluriannuelle. À ce titre, les élus et les techniciens du territoire bénéficient d'une assistance pour appréhender leurs projets d'aménagement, d'un espace internet complet dédié, www.scot-lhpce.fr, de présentations et de visites spécifiques. Une attention plus soutenue se fait jour autour des thématiques liées à la qualité et au cadre de vie. Dans ce cadre, les questions du renouvellement des formes urbaines, de l'attention portée à la qualité paysagère et environnementale et de la place donnée à l'agriculture dans une gestion équilibrée du territoire font l'objet de nombreuses améliorations.

Fait marquant supplémentaire : au-delà de la restitution de l'atelier pédagogique régional de l'ENSP sur le thème des lisières (cf action 36) en mars 2014, un stage de 6 mois est confié à un étudiant d'Agroparitech sur la question de la résilience de notre territoire appliquée aux espaces majoritairement agricoles compris entre Le Havre, Octeville-sur-Mer et Fontaine-la-Mallet. Ces deux travaux viennent enrichir tant le SCoT actuel et sa Charte Paysagère et Environnementale que l'élaboration du futur SCoT.

Partenaires : Syndicat Mixte du SCoT LHPCE, CCI Le Havre, GPMH, Ville du Havre, CODAH, Caux Estuaire, État, communes directement concernées, Office de Tourisme

Pilotes : Boris Menguy / Jessy Oukoloff

Programme mutualisé d'activité

44 - SCoT du Pays des Hautes Falaises

L'AURH assure la maîtrise d'œuvre du SCoT du Pays des Hautes Falaises. Dans ce cadre, elle anime en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Pays des Hautes Falaises, des réunions, des comités techniques et de pilotage, des ateliers techniques avec des élus, ainsi que des débats et réunions publiques. L'année 2013 a été celle de l'arrêt du projet.

L'AURH a donc rédigé et préparé l'ensemble des pièces réglementaires nécessaires à la composition des dossiers. Parallèlement, la phase de concertation s'est achevée avec la tenue de réunions publiques au sein de chacune des intercommunalités du territoire.

Après 3 mois de consultation, les personnes publiques associées et les collectivités voisines du territoire de SCoT ont répondu

favorablement à ce projet. Au cours du 1^{er} trimestre 2014, le document sera amendé et présenté aux services du Préfet ainsi qu'aux représentants des collectivités et chambres consulaires. Il sera ensuite approuvé par le comité syndical avec pour effet juridique son opposabilité aux documents d'urbanisme et aux grands projets de territoire.

*Partenaire : Pays des Hautes Falaises
Pilote : Jessy Oukoloff
Convention*

45 - SCoT Risle Estuaire

L'Agence est missionnée par le Syndicat mixte d'Aménagement du Nord-Ouest de l'Eure (SANO) dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour élaborer le SCoT du territoire Risle Estuaire.

Les travaux préparatoires de ces dernières années ont permis un démarrage de la phase diagnostic en ce début d'année 2014.

Les études réalisées au cours des prochains mois permettront aux élus de s'accorder sur une vision commune du développement de leur territoire pour ces 20 prochaines années.

L'ensemble des nouveaux textes de loi (Grenelle II notamment) seront le cadre d'élaboration du SCoT « Grenelle » Risle Estuaire .

*Partenaires : SANO, communauté de communes Risle Estuaire
Pilote : Julien Duprat
Convention*

46 - Contribution à une réflexion inter-PLU des communes du pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Cette démarche intervient pour harmoniser au mieux les orientations des différents PLU et éviter des redondances ou des concurrences trop vives. À noter : il ne s'agit pas de l'élaboration d'un PLUi.

*Partenaires : Communes du Pays LHPCE
Pilote : Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité*

47 - PLUi de Lintercom

Les PLU intercommunaux, peu nombreux, s'orientent comme un modèle de document de planification (Loi ALUR).

Au cours de l'année 2013, la fusion des deux intercommunalités (Lisieux et Moyaux Porte du Pays d'Auge) a donné naissance à Lintercom avec pour conséquence un élargissement du périmètre d'élaboration du PLUi à 33 communes. L'année s'achève avec le débat sur le PADD en conseil communautaire et dans les conseils municipaux.

L'année 2014 sera celle de la phase dite réglementaire. Un travail fin d'aménagement du territoire sera entrepris pour respecter les logiques d'organisation du territoire. L'effort sera donc porté sur la déclinaison des orientations du PADD pour aboutir à un règlement et un zonage partagé. L'objectif principal de ce travail n'est pas juridique mais opérationnel. Cette phase annonce

d'ores et déjà la mise en œuvre future du document que seront les projets urbains à concevoir.

*Partenaire : Lintercom
Pilotes : Jessy Oukoloff / Julien Duprat
Contrat*

48 - Harfleur : révision du POS en PLU

Suite à la reprise du PLU d'Harfleur par l'Agence en 2013, les travaux sur la finalisation du PADD reprendront à partir d'avril 2014. L'élaboration de la phase réglementaire débutera au dernier trimestre de cette même année.

L'Agence s'est attachée à faire ressortir dans le PADD du PLU les orientations supra-communales du SCoT LHPCE, notamment dans ses composantes paysagères et environnementales (cf étude Confluence).

*Partenaire : Commune d'Harfleur
Pilote : Julien Duprat
Contrat*

49 - Octeville-sur-Mer : modification 2 du PLU

L'Agence a été missionnée pour réaliser cette modification n°2 commanditée par le Sous-Préfet du Havre, à savoir une prise en compte plus stricte de la Loi Littoral.

Cette modification sera approuvée en février 2014.

*Partenaire : Commune d'Octeville-sur-Mer
Pilote : Julien Duprat
Contrat*

50 - Saint-Martin-du-Manoir : modification du POS

L'Agence accompagne la Mairie pour cette modification dont les aspects principaux relèvent d'écritures réglementaires.

*Partenaire : Commune de Saint-Martin-du-Manoir
Pilote : Julien Duprat
Contrat
Mission nouvelle*

51 - Gonfreville-l'Orcher : modification du PLU

L'Agence accompagne la Mairie pour cette première modification suite à l'approbation du PLU en 2012. Les éléments de cette modification relèvent principalement d'adaptations réglementaires sans modification de zonage.

*Partenaire : Commune de Gonfreville-l'Orcher
Pilote : Julien Duprat
Contrat
Mission nouvelle*

52 - Étainhus : modification du POS

Afin de rendre possible l'aménagement de son centre-bourg, la commune d'Étainhus doit procéder à un toilettage de son POS sur le secteur de projet.

Le projet d'aménagement du centre-bourg d'Étainhus fait l'objet d'un suivi particulier au titre de la mise en œuvre du SCoT par l'AURH (cf action 43). En effet, son caractère innovant permet d'imaginer à l'avenir des opérations de développement maîtrisé à l'échelle de bourgs ruraux.

La modification du POS s'inscrit dans cette dynamique d'accompagnement, elle permet de rendre possible l'édification d'un nouveau quartier en plein cœur de bourg.

*Partenaire : Commune d'Étainhus
Pilote : Jessy Oukoloff
Contrat
Mission nouvelle*

► PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

53 - Révision du PLH de la CODAH : élaboration du diagnostic du PLH 2016-2021

L'année 2014 sera mise à profit pour engager les premières réflexions en vue de préparer le PLH 2016/2021. L'AURH travaillera sur l'élaboration du diagnostic de la situation de l'habitat dans l'agglomération.

*Partenaire : CODAH
Pilotes : Marie-Laure Lemoine / Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité*

► MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

54 - Pays LHPCE : articulation du territoire autour des gares

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain de la CODAH et de la révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, l'AURH va étudier les potentialités de chaque gare.

Une première réflexion s'est déroulée en 2013 sur l'ensemble de la ligne LER dans le but de proposer des pistes visant à augmenter l'utilisation de ce moyen de transport : développement urbain autour des gares, pôles intermodaux, parkings relais, rabattement de tous modes vers la gare. Cela constitue un premier socle intéressant à considérer pour les gares de cette ligne.

*Partenaire : CODAH
Pilote : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

55 - CODAH : Plan Vélos

L'AURH accompagne la CODAH dans la construction d'un Plan Vélos 2014-2020 à l'échelle de l'agglomération et dans la continuité des aménagements déjà engagés par les communes. Le Plan Vélos proposera à la fois des parcours d'intrêt communautaire (déplacements du quotidien et loisirs) et des tronçons participant aux grands itinéraires inter-régionaux et européens.

*Partenaire : CODAH
Pilote : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

56 - CODAH : Plan Piétons

L'AURH accompagne la CODAH dans la construction d'un Plan Piétons 2014-2020 qui vise à améliorer le confort et la sécurité des itinéraires du quotidien, notamment en milieu périurbain (accès aux équipements, services et commerces).

*Partenaire : CODAH
Pilote : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Mission nouvelle*

57 - La Brèque, entrée d'agglomération

Le Schéma Directeur Confluence reconnu en 2012 par les élus du SCoT LHPCE comme un plan d'aménagement d'un secteur d'enjeu doit servir de modèle méthodologique pour l'élaboration progressive d'un schéma de même nature sur les vallées de la Lézarde et du Saint-Laurent.

Parallèlement, les dimensions transports et mobilités du secteur Confluence, entrée d'agglomération majeure, doivent être approfondies afin de mieux répondre aux enjeux liés à ce positionnement stratégique.

*Partenaire : CODAH
Pilotes : Thierry Lochard / Boris Menguy
Programme mutualisé d'activité*

Lieu de rencontres et de débats, plateforme partenariale, l'AURH joue un rôle d'éclaireur neutre et objectif.

De l'échelle communale à l'échelle européenne, l'AURH défriche les thématiques d'avenir pour alimenter les réflexions de ses partenaires et leur permettre ensuite d'aboutir à des projets concrets.

Elle interroge les échelles du temps et de l'espace pour clarifier l'action présente et la préparation du moyen terme.

AXE 4

QUESTIONNER L'AVENIR : LA PROSPECTIVE

► PLACE HAVRAISE ET PAYS LE HAVRE POINTE DE CAUX ESTUAIRE

58 - Le Havre 2030 : stratégie et plan-guide

Le travail d'animation et d'approfondissement se poursuit par :

- l'ajustement de la stratégie d'ensemble,
- la synthèse et la valorisation des travaux 2012 et 2013 (3 ateliers majeurs),
- une approche économique plus poussée (logiques de requalification, d'hybridation...) avec l'idée de faire mieux contribuer les entreprises à la dynamique des projets urbains,
- l'élargissement éventuel du périmètre,
- la programmation de deux ateliers thématique,
- la programmation éventuelle de nouveaux ateliers.

Les quartiers Sud constituent un enjeu de développement économique à côté de la zone industrialo-portuaire. Il est proposé de remettre à plat le plan guide des quartiers Sud élaboré dans le cadre du projet URBAN.

La veille des quartiers Sud (cf action 16) sera mobilisée pour les approfondissements thématiques sur les questions économiques.

Partenaire : Ville du Havre

Pilotes : Thierry Lochard / Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

59 - Cœur de Métropole 2.0 : suivi et participation aux études Ville du Havre / CODAH / GPMH

L'étude *Cœur de Métropole* continue d'induire une dynamique entre les partenaires travaillant en quadripartite. L'AURH apporte son expertise en termes d'enjeux et de connaissance des procédures, voire de suivi d'études dédiées.

Partenaires : CCI Le Havre, CODAH, GPMH, Ville du Havre

Pilotes : Thierry Lochard / Boris Menguy

Programme mutualisé d'activité

60 - Attractivité du Havre et du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

Les territoires et les villes se sont engagés dans un travail sur leur image, leur positionnement, l'affirmation d'une identité, d'un

projet fort qui « emporte » l'adhésion de tous les acteurs dans une vision d'avenir. L'attractivité, même si elle entretient des liens étroits avec les domaines économiques, dépasse largement ce cadre. Elle fait appel à la notion « d'attrait », registre plus subjectif qui fait que l'on va choisir un territoire pour y vivre, y investir, etc.

La notion d'attractivité est donc nécessairement au cœur des préoccupations des territoires de la Pointe de Caux. L'AURH propose d'identifier les conditions et facteurs sur lesquels repose l'attractivité d'un territoire lui permettant de se distinguer. Dans le cadre de la révision du SCoT et des travaux de l'Estuaire, cette base de travail devra nourrir une vision et les moyens de sa mise en œuvre dans le projet de territoire.

Partenaires : Caux Estuaire, CODAH, Syndicat Mixte du SCoT LHPCE

Pilotes : Jocelyne Lemarchand / Jessy Oukoloff

Programme mutualisé d'activité

Une seconde approche nourrira la réflexion : l'attractivité du Havre et de son agglomération du point de vue des habitants installés récemment sur ce territoire. Cette approche explorera ce qui peut faire l'attrait de la ville et de son agglomération. Il s'agit de comprendre les mécanismes moteurs dans l'installation de ces personnes sur le territoire. En effet, ce choix repose sur des valeurs individuelles et collectives en lien avec des images, des représentations, de ce que l'on considère comme désirable ou non.

Partenaire : Université du Havre

Pilote : Jocelyne Lemarchand

Programme mutualisé d'activité

► ESTUAIRE DE LA SEINE

61 - Animer la coopération estuarienne : accompagner la structuration du pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Le refus de l'État de signer l'arrêté de création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine en décembre 2013 n'a pas découragé les élus dans leur volonté de poursuivre la collaboration estuarienne.

Soucieux de poursuivre le travail engagé depuis de nombreuses années dans le cadre du comité des Élus de l'Estuaire, afin notamment de mieux coordonner les politiques publiques sur leurs territoires et de favoriser le développement économique et touristique de l'Estuaire, les élus ont décidé de créer en début

d'année 2014 l'Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Les élus relanceront ensuite la procédure de création d'un pôle métropolitain en favorisant l'ouverture du futur pôle à tous les EPCI désirant l'intégrer.

L'AURH sera aux côtés de la nouvelle association pour constituer le pôle et mener des projets.

Partenaire : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Pilote : Régis Corbin

Programme mutualisé d'activité

62 - Projet économique de l'Estuaire

Dans le cadre du projet de fusion des 3 CCI (Le Havre, Fécamp-Bolbec et Pays d'Auge), l'AURH accompagne l'association des CCI de l'Estuaire dans la définition de sa stratégie économique.

Partenaire : Association des CCI de l'Estuaire

Pilote : Dominique Dhervillez

Contrat

63 - Toile industrielle de l'Estuaire de la Seine

À l'instar du travail de l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) sur le dunkerquois, l'AURH a entrepris de tisser la toile industrielle de l'Estuaire de la Seine.

Cette nouvelle mission donnera lieu à une représentation des principales relations et échanges entre les industries de l'Estuaire. C'est un outil pour construire l'avenir économique du territoire avec :

- un état des flux physiques inter-entreprises et de la connexion du réseau local d'entreprises aux ports et aux marchés internationaux,
- une évaluation des liens manquants dans un écosystème économique complexe.

La toile industrielle s'adressera en premier lieu aux acteurs économiques locaux en leur fournissant une vision globale des relations productives, celles-ci représentant autant d'atouts et d'opportunités pour l'investissement sur le territoire de l'Estuaire de la Seine.

Représentation d'un éco-système en perpétuel mouvement, la toile tentera d'innover, par rapport à la toile du dunkerquois, en s'appuyant sur un système d'information permettant une représentation vivante de notre tissu économique.

Partenaires : Association des CCI de l'Estuaire, Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen,

Le Havre Développement, CODAH, Caux Estuaire, Caux Vallée de Seine

Pilotes : Juliette Duszynski / Mathilde Mus

64 - PS2E / Écologie industrielle

L'institut de recherche et de formation Paris-Saclay Efficacité Énergétique (PS2E) est une fondation de coopération scientifique dédiée à la flexibilité et à l'efficacité énergétique des installations industrielles couplées aux zones urbaines. Les membres

fondateurs sont Air Liquide, Total, EDF, Enertime, CEA, Mines ParisTech, École Centrale, Université Paris Sud, Fives Cryogénie.

L'Estuaire de la Seine et PS2E mettent en place un partenariat pour faire des zones industrialo-portuaires du Havre et de Port-Jérôme deux éco-parcs industriels exemplaires, écosystèmes où les entreprises mutualisent services et équipements afin de générer moins de déchets et de réduire leur consommation de matières premières et d'énergie. Zone d'expérimentation, l'Estuaire de la Seine bénéficiera de dispositifs de recherche et d'expérimentation faisant intervenir conjointement experts locaux de l'Université du Havre et experts nationaux cités précédemment.

L'AURH jouera un rôle d'AMO pour le compte de la CODAH et du PS2E. La construction de la toile industrielle fera partie de sa contribution.

Partenaires : CCI Le Havre, CODAH, Institut PS2E

Pilote : Dominique Dhervillez

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

65 - Mise en œuvre d'un schéma de mobilité durable sur l'Estuaire de la Seine

L'AURH poursuit l'animation d'un atelier mobilités à l'échelle de l'Estuaire (Groupe élus, Groupe techniciens) : mise à jour des données, concertation autour des projets, suivi projet LNPN et positionnement de l'Estuaire.

L'AURH travaille également au développement des itinéraires vélos à l'échelle de l'Estuaire et sur l'Axe Seine.

Elle proposera des itinéraires véloroutes sur le territoire de l'Estuaire de la Seine, notamment dans le cadre du projet de Véloroute du Val de Seine, et mobilisera les acteurs autour de ce projet.

Partenaire : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Pilote : Thierry Lochard

Programme mutualisé d'activité

66 - Pratiques fluvio-maritimes dans l'Estuaire de la Seine

L'utilisation de l'eau comme support de mobilités voyageurs en ville ou en agglomération est une pratique qui se banalise (bateau-bus à Marseille, Lorient, Toulon...).

L'Estuaire de la Seine et la ville du Havre multiplient leurs liens avec l'eau : développement de la plaisance, explosion de la croisières maritime, émergence des escales fluviales...

Il s'agira de réfléchir à la mise en place de nouvelles pratiques complémentaires qu'elles soient touristiques ou du quotidien : déplacement sur les bassins et canaux maritimes et urbains, traversée de l'Estuaire entre Le Havre et Deauville...

Partenaire : Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Pilote : Thierry Lochard

Programme mutualisé d'activité

Mission nouvelle

67 - Suivi Ligne Nouvelle Paris-Normandie

En 2012 et 2013, l'AURH s'est fortement impliquée pour transformer la LNPN en projet opérationnel. RFF engage à présent les études préalables à la déclaration d'utilité publique sur les secteurs prioritaires validés par l'État et l'ensemble des acteurs institutionnels de l'Axe Seine.

En 2014, l'AURH apportera son expertise technique auprès de la CODAH et des élus de l'Estuaire de la Seine lors des ateliers techniques thématiques et des réunions de concertation présidée par le Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine.

Partenaires : CODAH, Élus de l'Estuaire, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, RFF

Pilote : Thierry Lochar

Programme mutualisé d'activité

68 - Stratégie touristique et culturelle pour l'Estuaire de la Seine

Depuis 2010, les élus de l'Estuaire se sont saisis du tourisme, de la culture et de l'évènementiel pour renforcer la notoriété, l'attractivité, le potentiel de créativité et d'innovation du territoire. Cette volonté trouvera une concrétisation en juin et juillet 2014 avec la mise en place de l'évènement Terre d'Eaux.

Tourisme et culture sont intimement liés et sont le fer de lance de projets à l'échelle de l'Estuaire de la Seine, mais aussi à l'échelle de la vallée de la Seine. De par leur capacité à faire lien entre les territoires et à concourir au développement de la qualité de vie pour les habitants et pour les touristes, ces thématiques nécessitent des développements qui les positionneront comme des leviers essentiels des projets de territoire aux différentes échelles. L'AURH se propose, en 2014, de continuer à accompagner ses partenaires sur ces questions et sur leur nécessaire articulation.

Partenaire : Association pour la création d'un Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Pilotes : Jocelyne Lemarchand / Marlène Renault

Programme mutualisé d'activité

69 - Culture et développement durable dans une perspective de prospective territoriale : le cas de l'Estuaire de la Seine

La thèse de Marlène Renault, doctorante de sociologie du laboratoire CIRTAL / UMR IDEES intégrée à l'équipe de l'AURH, a pour objectif de mettre au jour les processus engagés par les élus responsables du territoire, les acteurs culturels, économiques et sociaux pour le développement de leurs territoires.

La soutenance de la thèse est prévue à la fin de l'année 2014.

L'objectif de la thèse est :

- d'apporter un éclairage sur le rôle de la culture dans la construction des territoires, décliné aux estuaires et plus particulièrement l'estuaire de la Seine,
- d'identifier les jeux de contraintes à la fois techniques mais aussi politiques, sociologiques et urbanistiques qui conduisent aux décisions de demain.

Partenaires : Université du Havre, Région Haute-Normandie

Doctorante : Marlène Renault

Thèse

► VALLÉE DE LA SEINE

70 - SIG Seine Gateway®

Dans le cadre de l'implication de l'AURH dans la définition du Gateway de la vallée de la Seine et la position stratégique de ce territoire en Europe du Nord-Ouest, l'AURH continuera d'alimenter et de structurer sa base de connaissance géoréférencée à l'échelle de la vallée de la Seine.

Elle mettra en forme et analysera l'information géographique pertinente pour cet espace (friches industrielles, zones d'activité majeures, infrastructures et projets...) dans un SIG en appui aux partenaires du territoire.

Partenaires : Acteurs du territoire de la vallée de la Seine

Pilote : Jean-François Mary

Programme mutualisé d'activité

71 - Paris Seine Normandie - Travaux interagences

L'AURH se tient prête à nourrir les éventuelles futures réflexions communes.

Partenaire : les 6 agences d'urbanisme de l'Axe Seine, Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine

Pilote : Dominique Dherville

Programme mutualisé d'activité

► EUROPE

72 - Projet européen Weastflows (projet INTERREG IV B - initiative stratégique de l'Europe)

Weastflows a pour but de fluidifier le passage de la marchandise (tous modes, toutes infrastructures) en Europe du Nord-Ouest et de favoriser le report modal vers les modes les plus durables.

L'AURH est un des partenaires majeurs de Weastflows depuis son lancement en 2011. Son travail se poursuivra jusqu'à début 2015, terme du projet. L'AURH a innové en imposant le système d'information géographique comme architecture de l'ensemble du projet.

Après la publication de l'*Atlas des principales infrastructures de marchandises du Nord-Ouest de l'Europe* en 2013, l'AURH continuera à contribuer activement aux actions des partenaires du projet et poursuivra son travail sur l'action dont elle est chef de file (évaluation des infrastructures de transport) en :

- publiant une analyse montrant les grandes caractéristiques du système de transport Nord-Ouest européen,
- identifiant et analysant les points de congestion et les points bloquants faisant obstacle au développement du transport durable de marchandises,

- formulant des scénarios pour la création/optimisation de nouvelles « routes » Ouest-Est dans un contexte européen très maillé par des axes Nord-Sud.

Partenaires : pilotage conjoint IFS et CRITT TL, une vingtaine de partenaires de 7 pays européens (5 partenaires normands, dont l'AURH), une quarantaine d'observateurs

Pilotes : Juliette Duszynski / Lucile Audièvre

Financement européen à hauteur de 50%

*Financements complémentaires :
Caisse des Dépôts, CODAH, HAROPA*

73 - GeoWeastflows

En 2013, l'AURH et le Centre de Recherche Public luxembourgeois Henri Tudor ont créé une plate forme cartographique et l'ont mise en ligne (<http://geo.weastflows.eu>).

Cet outil de cartographie interactif dédié au transport et à la logistique émane du projet Weastflows, il rend accessible en ligne les données cartographiques et statistiques du système de transport de marchandises du Nord-Ouest de l'Europe, pour tous types d'infrastructures (existantes ou en projet) et tous types de marchandises (ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien).

En 2014, l'AURH et TUDOR poursuivront leur travail conjoint pour poursuivre les développements et les fonctionnalités de l'outil.

Partenaires : TUDOR, autres partenaires européens, HAROPA...

Pilotes : Juliette Duszynski / Jean-François Mary

Mission nouvelle

74 - Programme Marco Polo (candidature au projet européen)

Nota Bene : Au moment où notre programme de travail est imprimé, les résultats de l'appel à candidature européen ne sont pas encore connus.

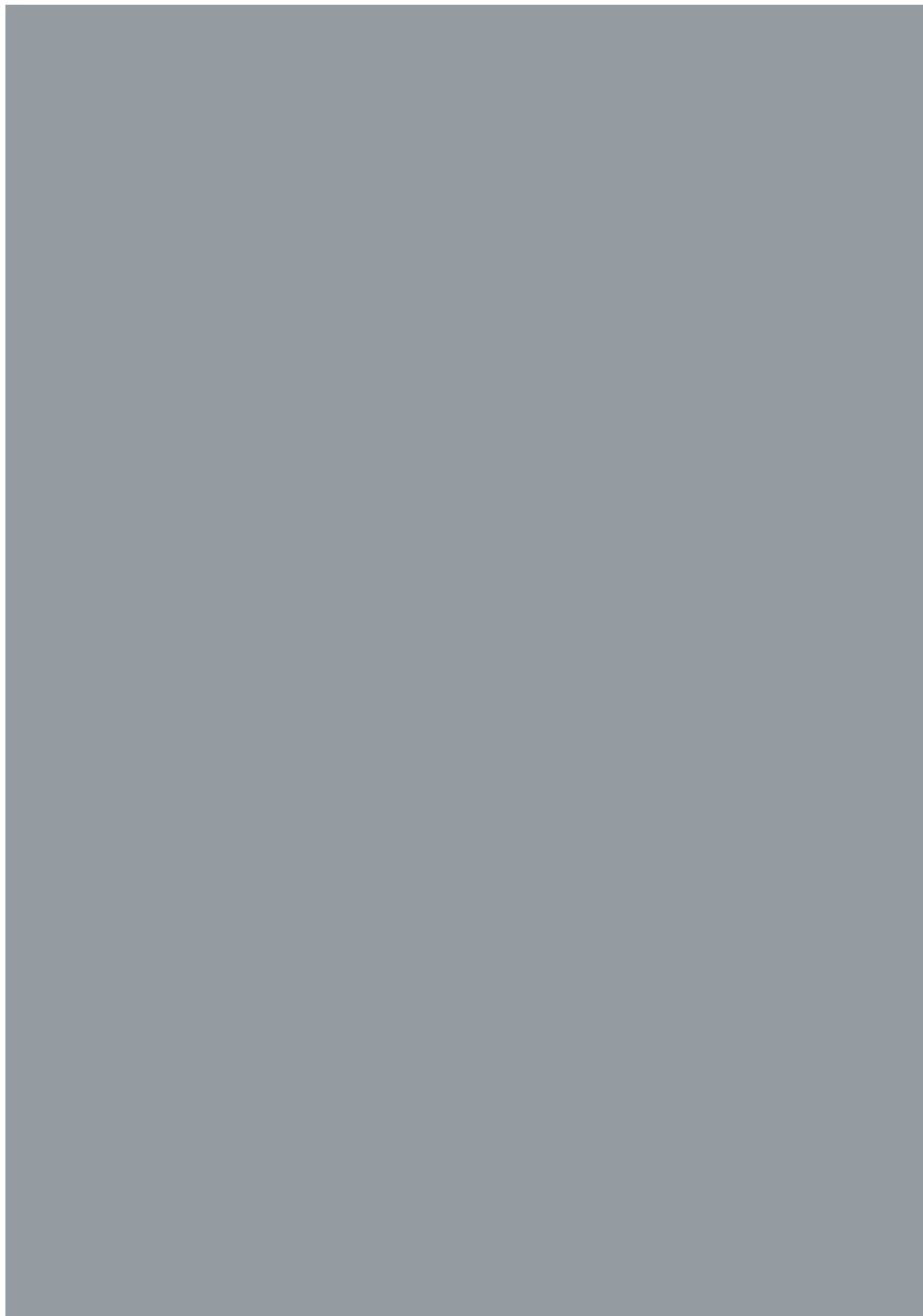
Pour capitaliser sur son savoir-faire géomatique et sa reconnaissance européenne récente, l'AURH s'est portée candidate, aux côtés du Centre Henri TUDOR (Luxembourg) à une action du programme européen Marco Polo (« common learning actions »). Cette action porte sur l'optimisation de la performance des chaînes logistiques multimodales. Il s'agit de développer l'intermodalité, les coopérations, le partage de connaissance du marché intermodal, la connaissance et l'utilisation des corridors TEN-T.

Cette action démarrerait fin 2014 pour 2 ans et devrait se monter autour d'un consortium de 7 partenaires représentant 5 pays européens (Luxembourg, France, Espagne, Italie, Suède). Dans ce contexte, l'AURH, dans un rôle de formateur et d'informateur, devrait apporter son expertise géomatique et cartographique. Ce travail permettrait de compléter la base de données constituée grâce à Weastflows et la connaissance des infrastructures en élargissant le puzzle cartographique en direction du Sud de la France et du Sud de l'Europe.

*Partenaires de 5 pays européens, dont TUDOR
(centre de recherche luxembourgeois)*

Pilote : Juliette Duszynski

Programme européen



UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions présentées dans ce programme de travail partenarial seront menées par une équipe d'études composée de 17 personnes sous la direction du directeur général, Dominique Dhervillez.

Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : économie, urbanisme, déplacements et transports, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, culture, gouvernance, cartographie.

Cette équipe d'études sera accompagnée dans ses missions par une équipe ressources de 8 personnes aux fonctions transversales :

- système d'information géographique,
- communication / événementiel,
- documentation,
- assistance,
- administration générale.

Composition de l'équipe AURH

Direction	Dominique DHERVILLEZ	Directeur général
Equipe d'études	Lucile AUDIÈVRE Sophie CAHIERRE Sophie CAPITAINÉ Régis CORBIN Marie-Hélène COUSIN Sarah DUBEAUX Julien DUPRAT Juliette DUSZYNSKI Alix GUILLEMETTE Jocelyne LEMARCHAND Marie-Laure LEMOINE Thierry LOCHARD Jean-François MARY Boris MENGUY Mathilde MUS Jessy OUKOLOFF Marlène RENAULT	Chargée d'études - Cartographie / SIG / Urbanisme Chargée d'études - Quartiers Sud / Cartographie Chargée d'études - Statistiques / Cartographie Chef de projets Chef de projets - Observatoires Chargée d'études - Doctorante - Contrat CIFRE Chargé d'études - Planification et urbanisme réglementaire Chef de projets - Stratégies, Développement économiques et portuaires, Projets européens Chargée d'études - Développement durable Chargée d'études - Projets de territoire / Culture / Social Chargée d'études - Habitat Chef de projets - Mobilités et projets urbains Chef de projets - SIG Chef de projets - Ingénierie développement durable Chargée d'études Observatoires - SIG - Cartographie Chef de projets Planification, urbanisme réglementaire, foncier et commerce Chargée d'études - Doctorante - Culture
Equipe ressources	Céline CARRIER Wendy DÉCHAMPS Virginie DELAMARE Brigitte FORESTIER Alix GAY Elodie HAMEL Véronique LEDIER Christine ROUSSEL	Assistante Assistante du Directeur général Chargée de gestion comptable et financière Chargée des ressources humaines Chargée de communication Archiviste / Documentaliste Assistante Assistante administrative - Accueil

Le Système d'Information Géographique, outil transversal au service de l'intelligence territoriale

Le Système d'Information Géographique (SIG) est une démarche conceptuelle et technique qui permet, à partir de diverses sources, de rassembler, d'organiser, de combiner, d'analyser et de présenter des informations localisées géographiquement afin de répondre à de multiples usages, comme la représentation cartographique, le traitement statistique, l'analyse spatiale de phénomènes. Outil transversal d'observation et d'analyse, le SIG apporte une dimension spatiale aux études. Il s'appuie sur une infrastructure technique de pointe, des logiciels et des données numériques mis à jour régulièrement.

Le Système d'Information Géographique (SIG) de l'AURH est une démarche collaborative interne et externe. En interne, il alimente les études et les projets et archive les résultats tandis qu'en externe, il entretient des relations avec les partenaires et les fournisseurs de données.

L'équipe gérant l'information géographique opère à différentes échelles, de l'ultra local au Nord-Ouest européen (projet Interreg IVB Weastflows), avec deux échelles de référence : l'Estuaire (citons la toile industrielle parmi de nombreux autres sujet) et la Vallée de la Seine (Seine Gateway®).

Une communication dynamisée pour mieux faire connaître les travaux de l'AURH

La stratégie de modernisation de l'image de l'Agence a débuté en 2013 avec le lancement du nouveau site internet www.aurh.fr. Objectif : rendre cohérente l'image de l'AURH avec le dynamisme et le professionnalisme de son équipe. Elle se poursuivra en 2014 avec une réflexion sur l'identité.

En 2014, la communication saisira l'opportunité des élections locales pour présenter l'AURH aux nouveaux élus.

Elle travaillera à un support d'information récurrent qui présentera l'actualité de ces travaux.

Objectif de cette communication institutionnelle et projets : mieux faire connaître les missions et les actions pour que les partenaires puissent exploiter au mieux les capacités de l'Agence.

Une capacité d'organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

Grâce à son expérience (organisation du premier colloque Le Havre / Rouen / Paris en 2010, organisation du Grenelle de l'Estuaire en 2009 puis organisation des Forums de l'Estuaire de 2010 à 2012), l'AURH a prouvé sa capacité à organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2014.

Documentation

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'Agence qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique sur les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire de plus de 8 000 références.

Assistance et administration générale

Pour permettre aux chargés d'études de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (élaboration des publications, mise en page de documents, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.



Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
4 quai Guillaume Le Testu - 76063 Le Havre cedex
Tél. 02 35 42 17 88 - aurh@aurh.fr - www.aurh.fr

